

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE GENERALE DE LA REUNION
SECRETARIAT PERMANENT DE LA CCSF

7 Avenue André Malraux

97705 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9



PROTOCOLE « NOVELLI »

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES LIEES AU SECTEUR DU TRANSPORT DE MATERIAUX , DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA REUNION AFFECTEES PAR LA CRISE

OBJET : dossier simplifié de saisine de la commission d'examen individuel des situations pour les entreprises liées au secteur du transport de matériaux , du bâtiment et des travaux publics de la Réunion

Un dispositif exceptionnel en faveur des entreprises en difficulté liées au secteur du transport de matériaux , du bâtiment et des travaux publics de la Réunion a été acté par protocole signé le 27 juillet 2009.

Ont accès à toutes les procédures du protocole dit « Novelli » (application du protocole de Médiation / Petite Médiation / Prêt à taux zéro), les entreprises qui ont déposé leurs déclarations fiscales et sociales.

L'article 1 du protocole prévoit la mise en place d'un guichet unique pour les entreprises touchées par la crise qui sont en retard de paiement de leurs obligations fiscales et sociales.

Ce guichet unique pour le dépôt des demandes est le secrétariat permanent de la commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) situé à la trésorerie générale de la Réunion.

Pour assurer une exacte orientation et faciliter la constitution du dossier, un numéro vert est mis à la disposition des entreprises (0 800 642 642**).** Il permet la mise en relation avec les conseillers (les tiers de confiance) de la Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion et de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Réunion.

Afin que votre cas soit examiné, veuillez remplir le questionnaire de demande ci-joint et le compléter des pièces listées, et déposer le tout **à l'adresse suivante** :

TRESORERIE GENERALE DE LA REUNION
SECRETARIAT PERMANENT DE LA CCSF
Protocole « Novelli »
7 avenue André Malraux
97705 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9

...

Secrétariat permanent de la CCSF :
Adresse e-mail tgactioneco104@dgfp.finances.gouv.fr

www.entreprises.gouv.fr > *j'anticipe et je résous les difficultés* > *régler mes impayés fiscaux et sociaux.*

Trésorerie Générale de la Réunion.
Secrétariat Permanent de la CCSF
E-mail : tgactioneco104@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 0262 90 92 50 ou 0262 90 88 07

**DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES LIEES AU SECTEUR DU TRANSPORT
DE MATERIAUX, DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA REUNION
AFFECTEES PAR LA CRISE**

Pour pouvoir être examiné, votre dossier de demande doit être constitué des éléments suivants :

1- Le questionnaire ci-après dûment rempli incluant vos propositions de règlement.

2- Les pièces complémentaires suivantes (a minima) :

2.1. Une attestation justifiant de l'état de difficultés financières, établie par l'expert-comptable de l'entreprise ou le chef d'entreprise (pouvant s'inspirer de l'annexe jointe).

2.2 Le dernier bilan clos

2.3 Le montant du CA (HT) sur les 3 derniers exercices clos et celui réalisé depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours

2.4 Un état du carnet de commandes en cours et des perspectives de CA (HT) sur 2009/2010

DEMANDE DEPOSEE PAR L'ENTREPRISE

Signature et cachet

Date :/...../.....

Personne responsable du dossier dans l'entreprise :

Nom/Prénom :

Adresse e-mail :

Téléphone :/...../...../...../.....

I. IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

- Raison sociale :
- Adresse : - siège social :
- autres établissements concernés par la demande :
-
- Date de création :/...../.....
- N° SIRET : Activité principale : Activité secondaire :
- Forme juridique (cocher la case ou compléter le cas échéant) :
SA SARL SNC INDIV. AUTRE (préciser)
- Nombre d'emplois au jour de la demande :

II. DETTES SOCIALES

C.G.S.S	
Cotisations patronales€
Cotisations salariales€
Pôle emploi (préciser)€
RSI (Régime Social des Indépendants) (préciser) :€
CRR (Caisse Réunionnaise de Retraite complémentaire) Cotisations patronales€
Cotisations salariales€

III. DETTES FISCALES

Organismes	Dettes constatées avant le 1/10/2008 (non compris dans le protocole)	Dettes constatées à compter du 1/10/2008
Trésorerie de		
Taxe professionnelle :€€
Autres (préciser)€€
Trésorerie de		
Taxe professionnelle :€€
Autres (préciser) :€€
Pôle de recouvrement des impôts / SIE de		
TVA:€€
IS :€€
Pôle de recouvrement des impôts / SIE de		
TVA€€
IS :		
Recette Régionale des Douanes de Saint-Denis (préciser)		
€€

IV. DEMARCHES DEJA ENTREPRISES (à détailler dans l'annexe)

- **Auprès de vos partenaires privés (banques, crédit-bailleurs,)** :
- **Auprès de vos créanciers publics** : (éventuels plans de règlement déjà contractés soit individuellement auprès d'un créancier social ou fiscal, soit dans le cadre de la CCSF ...).

V. VOS PROPOSITIONS DE RÈGLEMENT POUR L'APUREMENT DES DETTES

.....

ANNEXE

**GUIDE INDICATIF POUR L'ATTESTATION
JUSTIFIANT DES DIFFICULTES FINANCIERES**

1 - BAISSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A chiffrer de façon précise. Raisons de cette baisse....

2 - DIFFICULTES DE RECOUVREMENT DES CREANCES AUPRES DES CLIENTS DE L'ENTREPRISE

A détailler : clients concernés, montants en jeu, ancienneté du problème, raison des difficultés, moyens de recouvrement mis en œuvre....

3 - DIFFICULTES D'ACCES AUX CREDITS BANCAIRES OU AUX PRETS BANCAIRES

A expliciter de façon concrète : contenu de la demande, banque concernée, motif du refus, saisine du médiateur départemental du crédit (Directeur de l'IEDOM)....

4 - AUTRES ELEMENTS (démarches auprès de créanciers publics ou autres éléments)

Signature et cachet

Date :/...../.....